

France-Sahel/Lutte antiterroriste

Une soixantaine de jihadistes tués ou capturés en un mois

AFP
Paris/France

Révélation faite hier, lors d'un point presse, par l'état-major français.

LES forces armées françaises déployées au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane ont tué ou capturé en un mois une soixantaine de jihadistes dans la "zone des trois frontières" aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso, a annoncé hier l'état-major français.

« Depuis le 15 février, une soixantaine de terroristes ont été mis "hors de combat" (tués ou capturés, ndr) » et "des matériels saisis ou détruits : des pick-ups, des motos, des équipements individuels ou collectifs, du matériel nécessaire à la confection d'engins explosifs improvisés", a détaillé le colonel Patrik Steiger lors d'un point presse du ministère français des Armées. Du 9 au 12 mars, deux opérations menées au sud de l'axe Ansongo-Menaka (nord-est du Mali) "aux côtes des forces armées maliennes, en lien avec les forces armées nigériennes", ont notamment « permis de mettre "hors de combat" une dizaine de terroristes », appartenant "vraisemblablement" au groupe État Islamique au Grand Sahara



Photo : AFP

Au moins deux des opérations qui ont permis de mettre "hors combat" une soixantaine de jihadistes ont été menées conjointement par les soldats de la forces Barkhane et leurs "frères d'armes" maliens et nigériens.

(EIGS), a-t-il déclaré. Le 12 février, "une dizaine de jihadistes" avaient été tués dans le nord-est du Mali par l'armée française. Deux autres opérations antijihadistes ont également eu lieu les 22 et 25 février, selon l'état-major. La guerre menée au Sahel par les 4 000 troupes de l'opération Barkhane n'épargne pas les soldats français : deux d'entre eux ont été tués et un autre blessé le 21 février dans l'explosion d'une mine artisanale dans le nord-est du Mali. Bien que depuis 2013 les

groupes liés à Al-Qaïda ont été dispersés et en grande partie chassés du nord du Mali, des zones entières du pays échappent au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'Onu (Minusma), régulièrement visées par des attaques, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les jihadistes. Pour tenter de lutter plus efficacement contre les groupes jihadistes qui se jouent des frontières, cinq États de la région (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad) ont mis sur

le pied la force du G5 Sahel, qui devrait compter 5 000 soldats d'ici la mi-2018, et qui bénéficie sur le terrain de l'appui des forces armées françaises.

• Un garde forestier tué dans l'est du Burkina Faso. Un garde forestier a été tué dans l'attaque d'un poste de l'est du Burkina Faso par des hommes armés (huit à dix, selon un responsable local) soupçonnés d'appartenir à la mouvance jihadiste, a-t-on appris hier auprès d'une source sécuritaire.

Afrique du Sud/Massacre de Marikana en 2012 Neuf policiers devant la justice

AFP
Johannesburg/Afrique du Sud

Ils sont les premiers officiellement poursuivis dans le cadre de cette répression, qui s'est soldée par la mort de 34 personnes abattues par les forces de l'ordre.

NEUF policiers ont comparu hier devant un tribunal d'Afrique du Sud pour le meurtre de trois mineurs qui avait précédé en 2012 la répression meurtrière et controversée par les forces de l'ordre d'une grève de salariés de la mine de Marikana (nord). Ces membres des forces de l'ordre sont les premiers officiellement poursuivis dans le cadre de ce massacre, qui s'est soldé par la mort de 34 personnes abattues par la police. Cette fusillade, la pire depuis la fin officielle du régime de l'apartheid en 1994, avait déclenché une violente vague d'arrêts de travail dans les mines du pays, faisant une soixan-



Photo : AFP

Les mineurs de Marikana commémorant en 2016 in situ le 4e anniversaire du massacre de 34 des leurs. Deux ans plus tard, l'heure de la justice a sonné avec la comparution de 9 policiers.

taine de morts. Alors membre du conseil d'administration du groupe britannique Lonmin propriétaire de la mine de platine de Marikana, le nouveau président sud-africain Cyril Ramaphosa avait été accusé d'avoir fait pression pour que la police intervienne et mette fin à la grève. Il avait toutefois été blanchi par une commission d'enquête. Les neuf policiers déferés

hier devant un juge sont accusés d'avoir participé aux meurtres, quelques jours avant le massacre du 16 août 2012, de trois salariés de la mine, a annoncé la "police des polices" sud-africaine (Ipid) dans un communiqué. Tous ont été placés sous contrôle judiciaire jusqu'à une prochaine audience prévue en juin prochain. Deux salariés avaient été tués lors de violents affrontements avec les forces

de l'ordre, dont deux membres avaient également trouvé la mort. Les victimes ne présentaient "aucune menace" pour la police, a affirmé hier le procureur.

Le corps sans vie du troisième mineur avait été découvert dans un véhicule de police.

Une commission d'enquête officielle a attribué en 2015 l'essentiel de la responsabilité du massacre du 16 août à la police.

Sa cheffe, Riah Pihyega, avait dans la foulée été suspendue par le président sud-africain Jacob Zuma. Mais aucun autre responsable des forces de l'ordre n'a encore été jugé.

Le gouvernement s'est dit prêt à indemniser les familles des victimes mais, plus de cinq ans après les faits, aucune d'entre elles n'a encore touché le moindre rand.

Le mois dernier, M. Ramaphosa avait indiqué vouloir "panseur les plaies" ouvertes par ce massacre.

Sortir
Restaurants



Menu du jour 12 000
1 entrée + 1 plat + 1 dessert

Vendredi
Buffet Mix grill et Orchestre
• 19 500 adultes
• 10 000 enfants

Dimanche à partir de 13h
Formule petit déjeuner 10 000

Buffet Familial :
• 24 000 adultes
• 14 000 enfants

Sur place ou emporté : Livraison +2500
Resto ouvert midi et soir et fermé le dimanche soir et le lundi

Tél. : 07 17 17 77 - 05 08 88 88

CASINO CROISSETTE
LE LOUNGE & LES JEUX
HAPPY HOURS
TOUS LES JOURS
de 18h à 21h

et le Dimanche
toute la nuit
pour la soirée Salsa

publi.com Tél. : 04 10 03 91
07 17 34 20